

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 16 décembre 2019 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Monsieur Jacques Daigle, vice-président
Madame Manon Aubry, commissaire
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire

Absence :

Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Sont également présents :

Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général
Madame Marylène Plante, directrice générale adjointe
M^e Lyne Laverdure, secrétaire générale

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 08.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-038-1912

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019

CE14-039-1912

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Dany Boudreault que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-040-1912

3.01 COMPTES À PAYER 2019-2020

Monsieur Jacques Daigle propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 28 novembre 2019 au 12 décembre 2019.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CE14-041-1912

3.02 DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE D'EMPRUNT À COURT TERME AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FAVEUR DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS

CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 288 et 289 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*, la Commission scolaire des Bois-Francis doit obtenir l'autorisation du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du ministre des Finances pour contracter un emprunt;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Bois-Francis projette l'agrandissement du Complexe Promutuel pour la gymnastique, l'escalade et les sports de combat;

CONSIDÉRANT que les coûts du projet s'élèvent à 7 244 755 \$, laquelle somme serait en grande partie assumée au moyen d'un emprunt à long terme au nom de la Commission scolaire des Bois-Francis après la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT qu'un partenariat entre la Commission scolaire et la Ville de Victoriaville et le Club de gymnastique des Bois-Francis est intervenu par la signature d'une entente de contribution financière entre les parties. Lesquels contribueront une somme totale de 3 300 000 \$;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur participe au financement du projet pour 3 416 357 \$ via le programme de soutien aux installations sportives et récréatives-phase IV ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Dany Boudreault :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francis demande au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'autorisation provisoire de financer la réalisation du projet d'agrandissement du Complexe Promutuel pour la gymnastique, l'escalade et les sports de combat, à l'aide d'un emprunt à court terme de 7 244 755 \$.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CE14-042-1912

6.01 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MONSIEUR MARC BÉDARD

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Marc Bédard, enseignant en

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

univers social (champ 17), à l'école secondaire Le boisé. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 20 décembre 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.02 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 75-19),
MADAME CLAUDIA HOULE

CE14-043-1912

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de secrétaire d'école au Centre d'éducation des adultes et de la formation professionnelle André-Morissette, soit attribué à madame Claudia Houle selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,
32,5 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 6 janvier 2020

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.03 RETOUR À SON POSTE D'ORIGINE, PERSONNEL DE SOUTIEN,
MADAME NATHALIE POISSON

CE14-044-1912

ATTENDU que madame Nathalie Poisson avait obtenu le poste d'ouvrière d'entretien, classe II (P.S. 63-19) à la Polyvalente La Samare en date du 18 novembre 2019;

ATTENDU que madame Nathalie Poisson désire se prévaloir de la clause 7.1-07 de l'entente locale du personnel de soutien lui permettant de retourner à son poste d'origine;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Dany Boudreault :

Que madame Nathalie Poisson retourne à son poste d'origine d'éducatrice en service de garde à l'école Jean-Rivard et ce, à compter du 10 décembre 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.04 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 51-19),
MONSIEUR FRANCIS ROBITAILLE

CE14-045-1912

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicien en

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

informatique au Service des ressources informatiques et matérielles, soit attribué à monsieur Francis Robitaille selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,
35 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 13 janvier 2020

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 23.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CE14-046-1912

Paulette S. Rancourt, présidente

Lyne Laverdure, secrétaire générale